

(1) Votre 4 pièces à partir de 1065€/mois SANS APPORT

Exemple de mensualité valable pour un 4 pièces de 76,6m² et un balcon de 13,4m², lot 325 au 2ème étage de la résidence « Les Terrasses D'Attilly » à Villecresnes, parking inclus, selon stock disponible. Détails en espace de vente.

Votre appartement en zone A pour 1064,29€ par mois hors assurance sur 25 ans.

Exemple représentatif d'un financement pour l'achat d'un bien en zone A pour 293.000 € (hors frais de notaire, garantie, dossier bancaire ou de courtage mis en apport par le client), 117.200 € de prêt à taux zéro sur 25 ans dont 15 ans de différé et un prêt amortissable à taux fixe de 175.800€ sur 25 ans à 1,75% (Sur la base d'un ménage composé d'un couple avec 2 enfants et un revenu fiscal de référence n-2 de 40 000€, complément d'info 0% accordé par un établissement bancaire partenaire de Vousfinancer sous conditions).

Taux effectif global : 1,75% (hors assurance emprunteur et garanties obligatoires) - Soit 300 mensualités de 1064,29€ - Coût total du crédit 26.287 € - Selon le barème en vigueur en janvier 2019 et sous réserve d'acceptation du dossier par l'établissement prêteur.

VousFinancer est une marque de Réponse Financement, courtage en prêts immobiliers et en assurances. Siège social : 36 E rue des vingt Toises 38950 Saint Martin Le Vinoux. Tél. 04 76 19 05 37. www.vousfinancer.com. SAS au capital de 400 000 €. RCS Grenoble 480 188 176, N° Orias 08044114 / Agence de Villecresnes, franchisée du réseau Vousfinancer immatriculée au RCS Créteil n° 841 598 469 – SAS ML FINANCEMENT au capital de 10.000 € - Adresse 63-65 rue du Lieutenant Dagomo 94400 Villecresnes et siège social : 6 rue des Pierreux 94520 Perigny-sur-Yerres – APE 6619B. Courtier en crédits immobilier et mandataire d'assurances immatriculé au registre de l'orias (www.orias.fr) sous le n° 18005812. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier. Membre de l'Association professionnelle des intermédiaires en crédits (APIC). Vous bénéficiez d'un délai légal de réflexion de 10 jours. Lorsque la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées par l'acquéreur. Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par nos partenaires bancaires. Retrouvez tous nos partenaires bancaires sur www.vousfinancer.com